



signature achat retardée par le notaire

Par **bretanne45**, le **07/10/2011** à **10:12**

bonjour

j'ai signé un compromis de vente le 21 juin pour l'achat de la maison que je loue actuellement. j'ai obtenu mon prêt en juillet et il est en attente de déblocage depuis fin juillet, de même je paye depuis fin août l'assurance du prêt (2 échéances déjà).

depuis le 15 août j'arrête pas d'appeler le notaire pour fixer une date de signature (dans le compromis de vente, la date butoir est fin septembre).

depuis c'est sans arrêt : on vous rappelle et on me rappelle jamais.

on m'invoque tous les prétextes : attente d'un papier de la safer, servitude, etc...

le dernier prétexte est : votre banque ne nous a pas envoyé votre offre de prêt signée. appel à ma banque : si si ça a été envoyé le lendemain de leur demande (le 16 septembre) par fax on a la preuve, re téléphone au notaire, ce que la banque nous a faxé n'est pas signé, re téléphone à la banque qui me confirme qu'elle a bien fait son boulot (34 pages de l'offre de prêt intégralement paraphé et signé) mais que si ça peut leur faire plaisir elle lui en renvoie un immédiatement, retéléphone au notaire : vous n'avez aucune raison pour ne pas fixer de date de vente. je les appelle tous les jours ou passe les voir, mais cela ne change rien.

vers le 10 septembre je les avais appelés pour fixer une date, on me répond qu'ils font leur possible que ce soit signé avant le départ en vacances du notaire fin septembre. j'appelle le 22, le notaire est déjà en vacances depuis 8 jours et il ne rentre que début octobre et toute sa première semaine est blindée déjà en rdv.

donc mes questions : quels sont mes recours ?? comment puis-je forcer la vente ? suis-je obligée de continuer de payer un loyer alors qu'à cette heure je devrais être propriétaire ? de même j'ai des devis + financement pour changer le chauffage (pompe à chaleur) et les fenêtres, l'hiver arrive, le temps de commander les fournitures 5 semaines + la pose, cela me cause un préjudice.

merci pour votre aide

Par **janus2fr**, le **07/10/2011** à **14:23**

Désolé, c'était une erreur, j'avais mal lu...